

DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PROPRIANO
Séance du 14 juillet 2025

L'an Deux Mille Vingt Cinq et le Quatorze Juillet à 10H00, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en date du 8 juillet 2025. s'est réuni au nombre prescrit par la Loi. dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de M. Paul Marie BARTOLI, le Maire.

OBJET : Accords-cadres pour la fourniture et la livraison de carburants-aviation à l'aérodrome de Tavarìa.

PRESENTS : Paul-Marie BARTOLI, Dominique CARLOTTI, Michel COLONNA, Ghislaine ETTORI, Alain FAGGIANI, Colette ISTRIA, Ange LARI, Ange-François LEANDRI, Ange-François LECA-MONDOLONI, François MONDOLONI, Jean-Baptiste OLLANDINI, Paul PETRELLI, Angélique PIANELLI-CASANOVA, Christine PINNA, François-Joseph SCANAVINO, Elisabeth TABERNER.

PROCURATIONS : Audrey CASSETARI-DOMENICHINE à Christine PINNA, Virgile CAVALLI à François-Joseph SCANAVINO, Marie-Jeanne DIGIACOMO-CHIUDINO à Colette ISTRIA, Santa DUVAL à Elisabeth TABERNER, Jacqueline GIANNETTI à Alain FAGGIANI, Thierry GIRASCHI à Ange LARI, Myriam PUTHOD-HONORE à Ghislaine ETTORI, Margaux ROBINET-MONDOLONI à Angélique PIANELLI-CASANOVA, Lydia WARTON à Ange-François LECA-MONDOLONI.

ABSENTS : Vannina LARI, Jean-Pierre LUCIANI.

Mme Elisabeth TABERNER est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu les articles L.2125-1, R.2162-13 et R.2162-44 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 25 novembre 2016 relative au choix du mode de gestion de la station d'avitaillement de l'aérodrome de Tavarìa,

Vu le choix de la Commission d'appel d'offres en date du 8 juillet 2025,

Vu l'avis de la Commission des Finances et de l'administration générale en date du 8 juillet 2025,

Le Maire indique au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée le 16 mai 2025 suivant la procédure d'appel d'offres, pour la fourniture et la livraison de carburants-aviation à l'aérodrome de Tavarìa.

Après analyse des candidatures et des offres, les propositions suivantes ont été retenues par :

Désignation du Lot	Candidat retenu	Montant de l'offre H.T/m ³
Lot 1- Fourniture de Jet A1	MSP ENERGIE	1 326.00 €
Lot 2- Fournitures d'Avgas 100LL	MSP ENERGIE	1 692.60 €

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré :

- **ATTRIBUE** les accords-cadres pour la fourniture de carburants-aviation à la société MSP ENERGIE pour les lots n°1 et n°2.
- **AUTORISE** le Maire à signer les accords-cadres correspondants.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits en dépenses au budget primitif de l'aérodrome de Tavarìa 2025 à Article 6066.

La présente délibération est adoptée par 25 voix Pour, 0 voix Contre.

FAIT ET DELIBERE A PROPRIANO, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
ET ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS.

Télétransmission de l'acte le : 15.07.2025

Publication électronique de l'acte exécutoire le : 16.07.2025

Fait à PROPRIANO, le 14 Juillet 2025

Le Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212002497-20250714-2025-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/07/2025

Paul-Marie BARTOLI

La Secrétaire de séance

Elisabeth TABERNER

